

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du lundi 10 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 octobre, à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Auger Saint-Vincent, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leurs délibérations. La séance était publique.

Présents :

F.Dalongeville, Y.Herbain, A.Mierlot, G.Kerseemaker, M-M Frizon, V.Joly, Laurence Cohen-Carraud, S.Derriche, JP.Nuyttens

Absents et excusés : P.Daoust (Procuration à F.DALONGEVILLE), P.Lamoureux, C.Herbain, L.Desmet, F.Mommelé.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/10/2022

Secrétaire de séance : V.Joly

Le maire ouvre le conseil municipal à 19h40.

1. Approbation du compte rendu du 05/07/2022

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil municipal en date du 05/07/2022.

2. Etude urbaine

Pour rappel, le Parc Naturel Oise Pays de France finance une étude urbaine pour le compte de la commune. La valeur est d'environ 30 000 euros pris en charge à 100% par le PNR. Cette étude vient compléter le travail engagé dans l'élaboration du plan local d'urbanisme. L'étude a été confiée à Atopia. Une visite urbaine a été organisée le mercredi 21 septembre 2022 en présence d'élus et de deux personnes du bureau d'études, un urbaniste et une paysagiste. Elle a permis d'identifier et d'échanger sur des points sensibles et importants du village. Le travail de la première phase (il y en aura 4 en tout) prendra la forme d'un livrable de type cahier de description et d'analyses.

3. Délibération prêt bancaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en place d'un prêt court terme de 141 000€ afin de couvrir les avances sur subventions et de TVA. Ce dernier est arrivé à échéance, Mr le Maire expose au Conseil Municipal que la commune envisage d'effectuer la transformation de ce prêt court terme en prêt Moyen terme auprès du Crédit Agricole, selon la proposition faite par cet établissement.

DECISION

Après en avoir délibéré, la Commune d'Auger St Vincent décide de solliciter auprès de la caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Oise pour le financement de l'opération citée précédemment, un prêt aux caractéristiques suivantes :

Montant 141 000€

Durée	15 ans
Taux	3.25%
Période d'amortissement	Trimestrielle
Frais de dossier	282€

-Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt,

-Prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer les remboursements de ce prêt.

-Confère toutes délégations utiles à : Mr Dalongeville Fabrice, le Maire

Pour la réalisation de l'emprunt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

4. Circulation routière et plan d'actions

Le maire indique qu'après un long temps d'échanges et d'information avec l'Etat et le conseil départemental, il est temps de prendre des décisions d'aménagement qui vise à renforcer la sécurité routière dans la traversée de la commune. Il précise que les dispositions ont suscité des réserves de la part du service des routes du Département. De façon générale, le maire observe que les décisions fortes à prendre à l'encontre du flux de camions ne sont pas suivies d'effet dans le canton. Après avoir posé le pour et le contre avec les adjoints et concertés la population, on peut envisager différents aménagements. Installer des stops à Villeneuve-sur-Auger à l'angle de la rue de Chaumont. De même, il est pertinent d'installer des stops au croisement de la route du Luat et de la RD98. Nous installerons également une zone 30 au cœur du village, à proximité de la rue des Cornouillers. Nous allons également poser des panneaux rappel de priorité à droite et appliquer des peintures au sol pour prévenir les interdictions de stationnement. A la suite de ces installations, il s'agira de regarder quelles solutions pourraient être envisagées pour ralentir la vitesse des véhicules aux entrées nord et sud d'Auger-Saint-Vincent ainsi qu'à l'entrée nord de Villeneuve. Enfin, on pourrait à l'issue de ces différentes interventions s'interroger sur la pertinence d'installer des radars ou feux pédagogiques.

5. Rentrée scolaire et évolution des effectifs

Sabrina DERRICHE : la rentrée scolaire s'est bien passée, nous tournons au alentours de 145 enfants. Aménagement de l'ancienne bibliothèque en bureau pour la directrice. L'ancien bureau sera destiné à une salle de repos pour le périscolaire durant le midi par temps de pluie. La bibliothèque sera installée dans la salle d'attente de la mairie.

6. Eau potable : situation sanitaire

Les analyses sur les eaux des forages en septembre 2022 montrent une diminution de la concentration des métabolites dans nos puits. Le prélèvement de l'ARS ce mois-ci sera en toute vraisemblance inférieure à 2 µg/L. Le maire indique par ailleurs que le sujet de l'eau dans l'Oise est passé au magazine de France Télévision Complément d'enquête. Après avoir présenté un rapport d'études à date, le conseil échange sur ce dossier. Laurence Cohen-Carraud intervient notamment

pour mettre en lumière la somme des intrants retrouvée dans l'eau, si on n'est pas déjà au-delà des normes tolérées.

7. Questions diverses

Fabrice Dalongeville : En raison du contexte autour de l'énergie, le maire demande au conseil s'il ne serait pas bon d'éteindre l'éclairage Public à partir de 22 heures pour économiser de l'énergie. Le conseil est d'accord avec cette proposition.

Concernant, l'échange de terrain et de servitude avec Benoit Desserey, les précisions sont en cours d'enregistrement chez le notaire et par le géomètre expert sur la séparation et nouvelle numérotation des parcelles. Les documents seront présentés pour le prochain conseil municipal.

Le maire fait part au conseil d'un courrier qu'il a reçu concernant des « dégradations » sur un mur de propriété sur le bas de la rue de la Ste Marie. Selon le propriétaire, il s'agirait d'un jet de poire sur le mur de clôture.

Véronique Joly : à l'angle de la route du Luat, on constate de l'eau stagnante. Sans doute due au recouvrement du cassis qui permettait un meilleur écoulement.

Laurence Cohen-Carraud : Pourquoi ne pas faire venir l'ADEME pour pouvoir nous conseiller pour des panneaux solaires ou autres solutions énergétiques ?

Alain Mierlot : Les lampes sur le mur des vestiaires du foot sont cassées.

Yannick Herbain : Il faut prévoir de déboucher les trous rue St Mard et de refaire la grille d'écoulement. La taille des arbres du terrain de foot sera faite cette semaine.

Jean-Paul Nuytens : Il se demande si un dispositif de caméra de surveillance pour les véhicules ne serait pas la bienvenue dans la rue principale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22 heures 10.

Le Maire, F.DALONGEVILLE